



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2022**

N° 2022 0162

Nombre en Membres : 15
En exercice : 12
Ont pris part à la délibération : 10
Procurations : 01
Date de convocation : 13 décembre 2022
Date d'affichage : 13 décembre 2022

L'An Deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre à 20H00 s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Olivier SACHE, Florian SOUVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Corentin GROS, Robert LEVY, Emmanuel MAEGEY, Xavier BRONNER, Tony BUTHOD GARCON

Absents excusés : Gérard RUFFIER LANCHE (donne procuration à René RUFFIER LANCHE), Olivier CHENU,

Secrétaire : Vincent RUFFIER DES AIMES

Objet : Convention de partenariat « Cinéma », dispositif « Pass'Région »

La présente convention a pour objet de préciser le cadre juridique et financier du partenariat entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le cinéma « le RHODO » pour le dispositif « PASS'Région ».

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

VALIDE la convention de partenariat «cinéma» dispositif Pass'Région» avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, campagnes 2022/2023, 2023/2024, 2024,2025, 2025,2026 et 2026/2027.

SENGAGE à accepter le « Pass'Région » au titre du paiement d'une entrée, sur toute la programmation de l'année au cinéma « le Rhodo ».

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes

Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »

POUR EXTRAIT CONFORME,

Pour le Maire empêché,

Le 1^{er} adjoint,

Denis TATOUD



MAIRIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE